



Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

2020/06/05

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Représentations extérieures

Conseils d'administration

Date de convocation
11 juin 2020

Date d'affichage
25 juin 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 29

Exprimés : 29

Le dix-huit juin deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Nadège JAY, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Hélène PLATEL, Sandrine BERTHET, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT, Stéphanie PICHARD, Anthony FACHINGER, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Chrystel GUILLERE

Procurations : Jean PORTUGAL à Yves MANDRAY, Piera BARRAFRANCA à Chrystel GUILLERE

Absents :

Monsieur Jean-Louis DOULS a été élu secrétaire de séance.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 27 mai 2020.

▪ Conseil d'administration du collège du Val Gelon

Il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Il est procédé au vote selon les modalités de la majorité absolue obtenue par les candidats.

Monsieur le Maire précise que cette nomination doit être effectuée par le vote au bulletin secret, car lors de la séance précédente, il n'y avait pas l'unanimité pour procéder à un vote public.

Assesseurs :

- Magali BECHEREL
- Corinne BOYAT

Se présentent :

Délégué Titulaire :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 29
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls [c + d] 0
- f. Nombre de suffrages exprimés (b – e) 29
- g. Majorité absolue

Accusé de réception en préfecture
073-20086882-20200618-Del20200605-DE
Date de réception préfecture : 22/06/2020



INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sandrine BERTHET	24	Vingt-quatre voix
Chrystel GUILLERE	5	Cinq voix

Délégué suppléant :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls [c + d]	0
f. Nombre de suffrages exprimés (b – e)	29
g. Majorité absolue	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Magali BECHEREL	24	Vingt-quatre voix
Piera BARRAFRANCA	5	Cinq voix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sont élus délégués de la Commune au conseil d'administration du collège du Val Gelon :

- Délégué titulaire : Sandrine BERTHET
- Délégué suppléant : Magali BECHEREL

- Conseil d'administration de la Maison de Retraite « Les Curtines »

Outre Monsieur le Maire qui est membre de droit, il convient de désigner deux délégués.

Il est procédé au vote selon les modalités de la majorité absolue obtenue par les candidats.

Monsieur le Maire précise que cette nomination doit être effectuée par le vote au bulletin secret, car lors de la séance précédente, il n'y avait pas l'unanimité pour procéder à un vote public.

Assesseurs :

- Magali BECHEREL
- Corinne BOYAT

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200618-Del20200605-DE
Date de réception préfecture : 22/06/2020



Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

Se présentent :

Délégué 1 :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls [c + d]	0
f. Nombre de suffrages exprimés (b – e)	29
g. Majorité absolue	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Annie GONTARD	24	Vingt-quatre voix
Etienne CHALUMEAU	5	Cinq voix

Délégué 2 :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls [c + d]	0
f. Nombre de suffrages exprimés (b – e)	29
g. Majorité absolue	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Delphine LAINÉ	24	Vingt-quatre voix
Joseph HALLER	5	voix

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200618-Del20200605-DE
Date de réception préfecture : 22/06/2020



Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

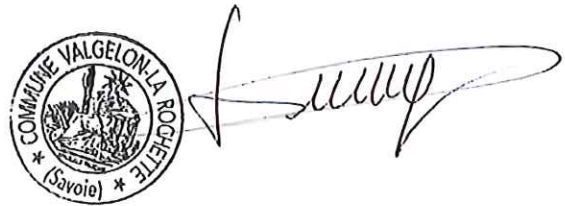
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sont élus délégués de la Commune au conseil d'administration de la maison de retraite « Les Curtines » :

- Délégué 1 : Annie GONTARD
- Délégué 2 : Delphine LAINÉ

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND



The image shows the official seal of the Commune of Valgelon-La Rochette (Savoie) on the left, which is circular and contains a central emblem. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'André Durand'.

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200618-Del20200605-DE
Date de réception préfecture : 22/06/2020

